



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 janvier 2015
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives
et un développement durable
Troisième session
Genève, 30 et 31 mars 2015
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

L'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'entrepreneuriat est au cœur du programme de développement pour l'après-2015 car il peut apporter une contribution importante au développement durable en stimulant la croissance économique, en renforçant les capacités productives, en favorisant l'emploi et la création d'emplois décents afin d'éliminer la pauvreté, en aidant à améliorer les conditions sociales et à faire face aux problèmes environnementaux, ainsi qu'en intégrant les groupes défavorisés, notamment les pauvres, les femmes et les enfants. Le secrétariat examine dans la présente note les moyens d'accroître le rôle que joue l'entrepreneuriat dans le renforcement des capacités productives dans les pays en développement et dans les pays en transition. Il se penche en particulier sur les bonnes pratiques suivies et les enseignements tirés dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'entrepreneuriat dans certains pays, en soulignant qu'il importe d'adopter une approche holistique et cohérente pour garantir des résultats tangibles. Il donne des exemples de renforcement des capacités productives locales grâce à la promotion de l'entrepreneuriat dans des chaînes de valeur équitables et durables dans le cadre de programmes d'amélioration des compétences et d'autres initiatives. Il propose de débattre de questions essentielles, notamment des interactions entre les cadres directifs de l'entrepreneuriat, les politiques de développement des petites et moyennes entreprises et les stratégies de développement économique plus générales, ainsi que des moyens d'optimiser et d'évaluer les effets du cadre directif de l'entrepreneuriat sur le renforcement des capacités productives, le développement économique et une croissance équitable et durable.

GE.15-00655 (F) 060215 090215



* 1 5 0 0 6 5 5 *

Merci de recycler



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction: Promotion de l'entrepreneuriat et du renforcement des capacités productives.....	3
I. Élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat: Enseignements tirés	4
II. Amélioration des compétences entrepreneuriales afin de promouvoir les chaînes de valeur équitables et durables	7
III. L'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives dans les domaines d'action prioritaires pour une croissance équitable.....	10
IV. Conclusion	19
V. Questions à débattre	20
Annexe	21

Introduction: Promotion de l'entrepreneuriat et du renforcement des capacités productives

1. L'entrepreneuriat est au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Le rôle qu'il joue dans la croissance économique et le développement social a été reconnu par l'Assemblée générale dans sa deuxième résolution adoptée sur l'entrepreneuriat au service du développement à sa soixante-neuvième session, en octobre 2014, dans laquelle elle a souligné qu'il importait d'accorder l'attention voulue à la promotion de l'entrepreneuriat dans le cadre des débats sur le programme de développement pour l'après-2015¹.

2. L'entrepreneuriat joue un rôle clef en raison de la contribution que les entreprises, en particulier les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, apportent à la croissance économique. Ces entreprises sont des moteurs importants de la création d'emplois puisqu'elles représentent les deux tiers des emplois formels dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et 80 % des emplois informels dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne². En outre, l'internationalisation des petites et moyennes entreprises peut jouer un rôle important dans la promotion de la croissance et du commerce dans les pays en développement.

3. Outre l'impact direct des microentreprises et des petites et moyennes entreprises sur la croissance économique, la promotion de l'entrepreneuriat produit des effets bénéfiques sur le développement à long terme en contribuant au renforcement des capacités productives. Il est particulièrement important d'améliorer les compétences des microentreprises et des petites et moyennes entreprises ainsi que leur accès à la technologie en vue de leur intégration dans des chaînes de valeur régionales et mondiales. Toutefois, les chefs d'entreprise de pays en développement et de pays en transition rencontrent de nombreux obstacles qui restreignent leurs possibilités et leurs capacités de contribuer au développement économique.

4. Les gouvernements jouent un rôle important en créant un environnement propice à l'entreprise, en promouvant l'entrepreneuriat et le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, en renforçant les capacités productives et en favorisant une croissance équitable.

5. La troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable s'appuie sur les travaux de la première session consacrés aux relations entre l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives dans les pays en développement. Afin de faciliter les débats, le secrétariat met l'accent dans la présente note sur le rôle important que les politiques de l'entrepreneuriat jouent dans la création d'emplois et dans l'intégration des groupes défavorisés, notamment des femmes et des jeunes. Un certain nombre d'enseignements tirés et de bonnes pratiques recensés dans l'application de ces politiques sont mis en lumière, en s'appuyant sur les activités de conseil directif et d'assistance technique que la CNUCED mène dans ce domaine.

6. La présente note est structurée comme suit: Le chapitre I met en lumière les enseignements tirés de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat et d'un cadre directif efficace dans différents pays; le chapitre II porte sur la nécessité d'améliorer les capacités entrepreneuriales afin de promouvoir des chaînes de valeur équitables et

¹ A/RES/69/210.

² Organisation internationale du Travail, Agence allemande de coopération internationale, 2013, *Is Small Still Beautiful? Literature Review of Recent Empirical Evidence on the Contribution of Small and Medium-sized Enterprises to Employment Creation* (Eschborn).

durables grâce aux relations interentreprises; le chapitre III illustre les domaines prioritaires du développement de l'entrepreneuriat qui permettent de garantir une croissance équitable, à savoir l'entrepreneuriat écologique et l'entrepreneuriat social, ainsi que l'autonomisation économique des groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes, grâce à des programmes d'entrepreneuriat; les chapitres IV et V proposent des sujets et des questions à débattre sur les relations entre l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives ainsi que sur des mesures et des bonnes pratiques qui peuvent favoriser la contribution de l'entrepreneuriat à un renforcement des capacités productives durable et équitable et sur les modalités d'évaluation de cet impact.

I. Élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat: Enseignements tirés

7. Reconnaissant que les décideurs des pays en développement et des pays en transition ont besoin d'un soutien pour promouvoir l'entrepreneuriat, la CNUCED a élaboré le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat afin de les aider à concevoir des initiatives, des mesures et des institutions qui promeuvent l'entrepreneuriat dans six domaines d'action prioritaires, comme l'illustre la figure 1.

Figure 1

Éléments essentiels du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED



Source: CNUCED, 2013, principaux éléments du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED, disponible à l'adresse <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/Entrepreneurship-Policy-Framework-and-Implementation-Guidance.aspx> (consulté le 13 janvier 2015).

8. Suite à son lancement en 2012, le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat a été appliqué par plusieurs pays – notamment le Brésil, le Ghana, l'Équateur, le Nigéria, le Panama, le Zimbabwe – moyennant quelques variantes³. Au Brésil, le Gouvernement fédéral a défini 11 domaines d'intervention. Au Nigéria, le Gouvernement fédéral a revu sa politique nationale sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ainsi que sa stratégie de l'entrepreneuriat à l'issue d'un processus de révision dirigé par le Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement. Le Panama a élaboré 11 recommandations

³ Pour un rapport complet sur le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED et sa mise en œuvre, voir TD/B/C.II/20.

pour la politique de l'entrepreneuriat dans trois domaines clefs. Les paragraphes suivants illustrent les enseignements tirés de l'expérience de l'Équateur et du Ghana.

9. L'application du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat en Équateur a mis l'accent sur le recensement des lacunes et sur la hiérarchisation des objectifs en matière d'entrepreneuriat. Les principaux acteurs ont participé à ce processus dans le cadre d'une approche ascendante menée par un partenariat public-privé, à savoir l'Alliance pour l'entrepreneuriat et l'innovation. L'encadré 1 illustre les enseignements qui en ont été tirés.

Encadré 1

Équateur: Enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat

Désigner une entité chef de file pour guider l'élaboration d'une politique nationale de l'entrepreneuriat

Une entité publique ou non doit être chargée d'établir le programme de travail, de définir le processus et de faire participer les acteurs à l'élaboration de la politique. L'Alliance pour l'entrepreneuriat et l'innovation, partenariat public-privé financé en partie par des chefs d'entreprise équatoriens, a réuni les principaux acteurs et facilité le processus d'élaboration de la politique.

Mettre en place un processus structuré d'élaboration de la politique

Un processus structuré qui définit clairement et associe les acteurs dans le cadre de consultations nationales afin de fixer les objectifs et les priorités nationales en matière d'entrepreneuriat fait partie intégrante de l'élaboration d'une politique nationale de l'entrepreneuriat. En Équateur, les principaux acteurs ont été associés à l'évaluation de l'écosystème national de l'entrepreneuriat, dans le cadre de laquelle ont été recensées les principales lacunes et a été défini le rôle des acteurs dans ce processus. Des objectifs visant à remédier à ces lacunes ont été arrêtés et les initiatives à prendre ont été hiérarchisées.

Adopter une approche participative

Un processus participatif multipartite qui associe les principaux acteurs des différents secteurs et domaines d'action aux niveaux local, régional et national est essentiel pour garantir que le processus est ouvert à tous. Une étude a permis de recenser 80 institutions clefs et d'obtenir des informations en retour de tous ces acteurs. En outre, des ateliers se sont tenus afin de faire connaître aux acteurs les domaines d'action essentiels de la stratégie de l'entrepreneuriat et d'entendre leurs observations (voir la figure en annexe).

Développer et renforcer les cadres et initiatives en place

Au-delà de la définition de nouvelles dispositions et mesures visant à promouvoir l'entrepreneuriat, la politique nationale de l'entrepreneuriat élaborée devrait aussi définir les domaines d'action existants qui ont besoin d'un appui accru. Le recensement des programmes et des initiatives mises en œuvre en Équateur dans le domaine de l'entrepreneuriat a permis de tirer des enseignements des lacunes précédemment constatées.

Concevoir des plans d'action concrets

En Équateur, un ensemble de projets de recommandations et d'initiatives destinés à simplifier les procédures et à lever les obstacles a été élaboré par domaine, en définissant les organismes d'exécution, les ressources nécessaires et les échéances (voir le tableau en annexe).

Recenser les mesures prioritaires donnant des résultats immédiats

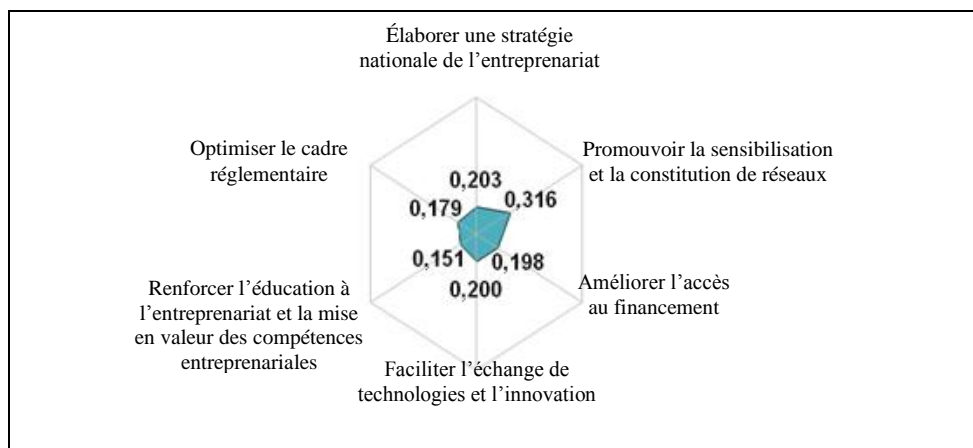
Il a été procédé à un recensement de tous les acteurs de l'écosystème avant de définir la stratégie de l'entrepreneuriat de l'Équateur (voir annexe). Afin d'enclencher le processus de mise en œuvre, chaque groupe a défini une mesure pilote initiale susceptible de produire des résultats à court terme, favorisant ainsi l'apprentissage pratique et le retour d'informations.

Source: Renseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED.

10. Fin 2011, la CNUCED et le Ministère ghanéen du commerce et de l'industrie ont procédé à un examen préliminaire des conditions entrepreneuriales avec les acteurs de la société civile et des milieux universitaires dans le cadre du Programme coordonné de politique de développement économique et social, 2010-2016, et de la Stratégie nationale de développement du secteur privé à moyen terme 2010-2015. À la demande du Ministère du commerce et de l'industrie, la CNUCED a élaboré une approche visant à faciliter l'élaboration au Ghana d'une stratégie de l'entrepreneuriat fondée sur le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. La première étape a consisté à mettre au point une méthode d'évaluation de l'écosystème de l'entrepreneuriat dans ce pays et à recenser les lacunes et les mesures prioritaires visant à y remédier. En novembre 2013, la CNUCED et le Ministère ont organisé conjointement un atelier auquel participaient les principaux acteurs et une enquête a été menée auprès des participants en utilisant les méthodes de la CNUCED. L'objectif de l'enquête était de connaître le point de vue des principaux acteurs sur les progrès accomplis dans le développement de l'entrepreneuriat dans leur pays dans chacun des six domaines d'action prioritaires du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat et de faciliter un dialogue multipartite afin d'évaluer les réalisations, les lacunes et les priorités dans les domaines de l'entrepreneuriat et du développement des petites et moyennes entreprises, comme l'illustre la figure 2.

Figure 2

Ghana: Comment était perçu l'écosystème de l'entrepreneuriat en 2013



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED.

11. Les participants à l'atelier ont conclu que l'image du chef d'entreprise et de l'entrepreneuriat dans le pays était positive et que le Gouvernement mettait l'accent sur la sensibilisation. La promotion de la sensibilisation et de la constitution de réseaux était arrivée en tête des six domaines d'action prioritaires.

12. Le renforcement de l'éducation à l'entrepreneuriat et de la mise en valeur des compétences entrepreneuriales arrivait en dernière position, les acteurs considérant qu'une plus grande attention devait être accordée à ce domaine d'action. Néanmoins, il ressort aussi de l'enquête que le problème n'est pas l'absence de reconnaissance de l'importance de l'éducation à l'entrepreneuriat car celle-ci était considérée comme ayant un rang de priorité élevé. Les résultats de l'enquête ont montré qu'il fallait améliorer le programme de formation et veiller à ce que les établissements d'enseignement s'associent au secteur privé pour dispenser leurs cours dans ce domaine.

13. Les débats ont montré que si des améliorations doivent être apportées dans ce domaine d'action, il existe des éléments dans chacun d'entre eux qui fonctionnent bien et devraient être renforcés. Par exemple, s'agissant de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat, les réformes du cadre institutionnel étaient perçues comme ayant un rang de priorité élevé car elles étaient considérées comme les mesures qui traduisaient le mieux la volonté des gouvernements de mettre en place des établissements spécialement chargés de promouvoir l'entrepreneuriat dans le pays. Dans le même temps, l'enquête a fait ressortir la nécessité d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation et de mettre davantage l'accent sur l'apprentissage. À cet égard, parmi les principales priorités figuraient la nécessité de jeter les bases d'un cadre institutionnel solide afin d'élaborer, de coordonner, de surveiller et d'évaluer l'application d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat, notamment de désigner ou de créer une institution chef de file qui jouerait le rôle d'un mécanisme de coordination interinstitutions efficace et de constituer une équipe spéciale qui s'occuperait de ces questions quotidiennement.

14. Les enseignements tirés de l'expérience de plusieurs pays dans l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat fondée sur le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED permettent de dégager des recommandations communes. Premièrement, il est essentiel de dresser un état de l'entrepreneuriat dans le pays ainsi que de recenser les principaux problèmes et atouts. Deuxièmement, il est nécessaire d'élaborer des plans d'action, d'attribuer les responsabilités et de veiller à la coordination entre les différents acteurs participant à l'application de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat, ainsi que de définir les multiples objectifs stratégiques, résultats escomptés et institutions désignées aux différents niveaux de la mise en œuvre. Troisièmement, il est essentiel de favoriser un dialogue multipartite, en associant le secteur privé, les milieux universitaires et les institutions locales, régionales et nationales. Il est surtout crucial d'associer les chefs d'entreprise, qui sont ceux qui ont le plus à gagner ou à perdre d'une politique de l'entrepreneuriat. Enfin, malgré le fait que les activités liées à l'application du Cadre en sont encore à leurs balbutiements dans certains pays, il est fondamental d'évaluer leur impact et de mettre en place des mécanismes d'examen périodique afin d'appliquer de manière dynamique les politiques de l'entrepreneuriat, dans le souci de préserver leur pertinence, leur efficacité et leur durabilité.

II. Amélioration des compétences entrepreneuriales afin de promouvoir les chaînes de valeur équitables et durables

15. Un moyen important de promouvoir le rôle de l'entrepreneuriat dans le renforcement des capacités productives est de favoriser l'établissement de relations interentreprises entre de petits fournisseurs locaux et de grandes sociétés nationales ou internationales.

16. Comme les résultats du programme de promotion de relations interentreprises de la CNUCED dans neuf pays en développement le montrent, les relations interentreprises peuvent être mutuellement bénéfiques pour les entreprises locales et les filiales étrangères.

Elles peuvent permettre à des petites et moyennes entreprises, y compris des petites entreprises rurales, d'intégrer des systèmes internationaux de production et d'y participer; elles sont un bon moyen pour les petites et moyennes entreprises d'améliorer leurs compétences grâce au transfert de technologie et à l'acquisition de connaissances et de compétences et d'améliorer leurs pratiques commerciales et administratives et elles facilitent l'accès au financement et aux marchés.

17. Pour surmonter les obstacles communs que rencontrent les fournisseurs locaux, qui ont notamment des capacités restreintes de fournir des intrants ou d'assurer des services qui répondent aux normes des sociétés transnationales ou qui doivent acquérir le bon esprit entrepreneurial pour établir des relations commerciales avec de grandes sociétés étrangères, il faut adopter des stratégies nationales cohérentes. La CNUCED a récemment lancé deux projets en République-Unie de Tanzanie et en Zambie afin de promouvoir l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur du tourisme durable et de la construction écologique respectivement. L'encadré 2 illustre l'évolution actuelle des stratégies d'intervention destinées à renforcer les capacités de production dans le secteur agro-industriel en République-Unie de Tanzanie. L'encadré 3 illustre le rôle positif que le développement des petites et moyennes entreprises joue en Zambie grâce aux relations interentreprises nouées dans des secteurs ayant un impact important sur la création d'emplois, notamment celui de la construction.

Encadré 2

République-Unie de Tanzanie: Promouvoir des relations interentreprises durables dans un secteur touristique responsable

En mai 2014, l'Organisation internationale du Travail, le Centre du commerce international, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la CNUCED et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ont démarré l'exécution en République-Unie de Tanzanie d'un projet conjoint du Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse et du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives. La CNUCED est chargée de renforcer les microentreprises et les petites et moyennes entreprises des secteurs économiques – alimentation biologique et tourisme durable – visés par cette initiative. Dans la première phase du projet conjoint, un groupe de 90 agriculteurs a été choisi dans la région de Tanga afin de pouvoir répondre aux exigences haut de gamme du secteur de l'hôtellerie à Dar es Salaam, Arusha et Zanzibar.

La CNUCED, le Centre de l'investissement de la République-Unie de Tanzanie (partenaire national du programme de promotion des relations interentreprises de la CNUCED), Tanga Fresh Limited et la Tanga Dairy Cooperative Union ont signé des accords de coopération. Tanga Fresh Limited, principal fabricant de produits laitiers du pays, a récemment amélioré la chaîne du froid du lait entre la région de Tanga et le marché de Dar es Salaam, et a construit une nouvelle unité de production d'une capacité de 50 000 litres au moins de lait par jour et une nouvelle installation de transformation à ultra-haute température, d'une capacité totale de 120 000 litres de lait par jour. La Tanga Dairy Cooperative Union comprend 11 coopératives regroupant plus de 4 000 éleveurs et fabrique des produits laitiers très demandés dans le secteur touristique, notamment des yaourts, du beurre, de la crème et du fromage.

Afin de stimuler le processus de montée en gamme permettant de répondre aux exigences plus élevées de la Tanga Fresh Limited pour la production de lait à ultra-haute température et sa transformation en produits laitiers, un ensemble d'outils pédagogiques s'inspirant de la méthode Empretec de perfectionnement des compétences entrepreneuriales a été adapté au milieu rural et traduit en Swahili (voir l'encadré 4 pour de plus amples renseignements sur Empretec). Diverses activités de suivi – reposant sur les instructions de la CNUCED en matière d'agriculture commerciale et de promotion de relations

interentreprises, ont aussi été adaptées aux besoins locaux afin de dispenser des services techniques consultatifs adéquats. Le projet conjoint en est encore à ses balbutiements. Toutefois, la première expérience pilote, menée avec 56 agriculteurs, a entraîné des changements de comportement encourageants, comme l'a noté le chef de file du projet de Tanga Fresh Limited. Des plans sur mesure destinés à certains bénéficiaires, comprenant des services consultatifs sur l'agriculture commerciale et une formation technique dispensée par les sociétés pivots ou de grands acheteurs, compléteront les activités visant à améliorer les relations interentreprises.

Source: Résultats actuels du projet de chaînes de valeur marchandes de produits horticoles destinés à un tourisme responsable.

Encadré 3

Zambie: Renforcer la compétitivité et la durabilité dans le secteur du bâtiment

Le Programme d'emplois verts mis en œuvre en Zambie est une initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation internationale du Travail, du Centre international du commerce, de la CNUCED et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le rôle de la CNUCED est d'aider à renforcer la capacité de l'Agence zambienne de développement et du Conseil national de la construction de favoriser l'établissement de relations commerciales entre les microentreprises et les petites et moyennes entreprises d'une part et des grandes sociétés du secteur du bâtiment d'autre part, de promouvoir des partenariats public-privé avec des sociétés transnationales pour le transfert de technologie et de compétences dans la construction de bâtiments écologiques, et de collaborer avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin de mettre en place un cadre directif et réglementaire propice.

Selon les enquêtes réalisées en Zambie, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment ont, pour la plupart, des lacunes en matière de gestion et d'accès à l'information commerciale et à la technologie, ce qui explique que ces entités ont du mal à satisfaire aux critères de sécurité ou de qualité, à modifier leurs produits ou leurs services ou à monter en gamme rapidement afin de satisfaire les exigences des sociétés transnationales. Une campagne nationale a été lancée afin de rénover les bâtiments publics et le parc de logements en accordant la priorité aux sous-traitants de microentreprises et de petites et moyennes entreprises. L'apprentissage professionnel est également soutenu en priorité. La transparence sera accrue grâce au processus de régularisation des entreprises informelles et à la mise au point de bases de données électroniques répertoriant les entrepreneurs locaux et de cadastres.

La promotion de relations interentreprises a abouti à la conclusion d'accords de partenariat pour la construction écologique de logements à coût modéré entre des microentreprises et des petites et moyennes entreprises participant à la chaîne de valeur du bâtiment et un certain nombre de grandes sociétés internationales des secteurs du bâtiment, de l'exploitation minière et de l'énergie. Par exemple, le Programme d'emplois verts et Lafarge envisagent de signer un accord prévoyant la construction de cinq types de logements écologiques témoins à Lusaka et Kitwe afin de stimuler le marché du logement écologique bon marché. Lafarge a décidé d'investir, dans un premier temps, dans la construction de 600 logements – 300 à Lusaka et 300 à Kitwe – afin de répondre à la demande attendue après le succès commercial des logements témoins.

Source: Résultats actuels du projet relatif au Programme d'emplois verts.

III. L'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives dans les domaines d'action prioritaires pour une croissance équitable

18. Pour que soient effectivement adoptées et mises en œuvre des politiques de l'entrepreneuriat propices à un renforcement des capacités productives et compatibles avec l'objectif à long terme d'une réduction de la pauvreté, il faut adopter des mesures ciblées qui visent à accélérer la croissance de la productivité et à la rendre plus équitable et durable, en mettant en place les garanties nécessaires à la protection des groupes vulnérables et en encourageant l'intégration sociale.

19. Une croissance équitable contribue à la création de possibilités économiques pour tous, notamment par le biais de l'entrepreneuriat, et est étroitement liée à la réduction des inégalités et à l'élévation du niveau de vie, favorisant l'intégration sociale par l'atténuation de la pauvreté. Les entreprises équitables intègrent dans les chaînes de valeur les personnes ayant de faibles revenus en qualité soit de consommateurs, soit de producteurs, soit de salariés, soit de chefs d'entreprise, et leur donnent la possibilité de produire des revenus pour se procurer des biens et des services de base. À cet égard, différentes approches ont été mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives dans le but de promouvoir une croissance et des entreprises équitables. La CNUCED suit ces initiatives et a mis au point une base de données de bonnes pratiques regroupant des initiatives prises aux niveaux national, régional et international⁴.

20. Par exemple, le Plan quinquennal de croissance et de transformation adopté en 2010 par l'Éthiopie vise à parvenir à une croissance équitable et à éliminer la pauvreté en mettant notamment l'accent sur: la création, dans les secteurs industriels, de conditions favorables permettant aux petites et moyennes entreprises de stimuler la croissance, la création d'emplois et l'innovation; l'autonomisation des femmes grâce à des politiques promouvant l'égalité des sexes qui sont axées sur le développement de l'entrepreneuriat; l'appui à l'autonomisation des jeunes⁵. Le Programme de développement de l'entrepreneuriat 2012-2015 adopté par l'Éthiopie s'inspire du Plan de croissance et de transformation et vise à renforcer les capacités des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en leur inculquant des compétences entrepreneuriales et en leur dispensant des services consultatifs complets. Le projet devrait créer des emplois pour les femmes et les jeunes, stimuler la création de 200 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises et jeter les bases du développement industriel du pays.

21. L'objectif du Programme de transformation économique, qui met en place un cadre favorisant une croissance économique équitable et la réduction de la pauvreté et des autres inégalités, est de faire de la Malaisie un pays développé d'ici à 2020⁶. Lancé en 2010, ce programme vise à promouvoir une croissance équitable en stimulant les activités rémunératrices grâce à l'entrepreneuriat, à renforcer les capacités productives en investissant dans le capital humain et à accorder une protection sociale aux pauvres et aux personnes vulnérables.

⁴ CNUCED, 2013, Domaine d'action 6: Promouvoir la sensibilisation et la constitution de réseaux, disponible à l'adresse: <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/EPF-6.aspx> (consulté le 13 janvier 2015).

⁵ Banque africaine de développement et Éthiopie, 2013, *Partnering for Inclusive Growth* (Tunis).

⁶ Performance Management and Delivery Unit, 2013, Overview of Economic Transformation Programme, disponible à l'adresse: http://etp.pemandu.gov.my/About_ETP-@-Overview_of_ETP.aspx (consulté le 13 janvier 2015).

22. Les quatre domaines essentiels favorisant une croissance équitable sont l'entrepreneuriat écologique, l'entrepreneuriat des jeunes, l'entrepreneuriat des femmes et l'entrepreneuriat social, qui sont examinés plus en détail dans ce chapitre.

A. L'entrepreneuriat écologique

23. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue en juin 2012, l'économie verte a été considérée comme pouvant contribuer à l'élimination de la pauvreté et à une croissance économique durable, à l'intégration sociale et au bien-être de l'humanité, ainsi qu'à la création d'emplois, tout en préservant le bon fonctionnement des écosystèmes de la planète⁷. Le secteur de l'économie verte peut grandement contribuer à créer des emplois et à accroître la productivité, en particulier dans les pays en développement. Selon l'Organisation internationale du Travail, l'économie verte peut créer entre 15 millions et 60 millions d'emplois dans le monde – à la faveur d'une hausse de la productivité de 1,5 % d'ici à 2020 et de 5 % d'ici à 2050 – et réduire dans le même temps la pauvreté en augmentant les revenus de 400 millions de petits agriculteurs environ dans les pays en développement⁸.

24. Le programme Empretec de la CNUCED appuie cette évolution. BioPro, fondée en Argentine en 2013, est un exemple d'entreprise verte conseillée par Empretec. Cette entreprise de recherche met au point, produit et commercialise des produits biologiques qui sont conçus pour protéger les récoltes et lutter contre les parasites. Les biopesticides ont un impact limité sur l'environnement et les écosystèmes avoisinants et sur la santé humaine, car ils ne produisent pas de déchets permanents. En raison de leur efficacité contre les cochyliis, les produits de BioPro sont de plus en plus demandés par les viticulteurs ou les vinificateurs qui produisent des vins biologiques, favorisant ainsi le développement de cette jeune pousse. Le fondateur de BioPro a acquis des compétences commerciales au cours d'un atelier de formation Empretec. Le programme Empretec, dont l'encadré 4 illustre les caractéristiques, est un exemple de formation à l'entrepreneuriat qui promeut les capacités entrepreneuriales non techniques.

Encadré 4

Atelier de formation à l'entrepreneuriat Empretec de la CNUCED

Empretec est le programme de renforcement des capacités de la CNUCED. Il se distingue des autres programmes de formation par son approche comportementale de l'entrepreneuriat. Des travaux de recherche ont fait ressortir 10 principaux types de compétences entrepreneuriales personnelles, représentées par 30 comportements, qui caractérisaient les chefs d'entreprise ayant réussi.

Les compétences entrepreneuriales personnelles sont les suivantes:

1. Définition des objectifs;
2. Recherche de l'information;
3. Planification systématique et suivi;
4. Recherche de débouchés et initiative;
5. Persévérance;

⁷ A/RES/66/288.

⁸ Organisation internationale du Travail, 2012, *Vers le développement durable: Travail décent et intégration sociale dans une économie verte* (Genève).

6. Respect des engagements;
7. Exigence d'efficacité et de qualité;
8. Prise de risques calculés;
9. Persuasion et constitution de réseaux;
10. Indépendance et confiance en soi.

Le programme Empretec renforce et développe ces compétences à l'aide d'ateliers de formation à l'entrepreneuriat qui comportent des diagnostics portant notamment sur le profil entrepreneurial, l'auto-évaluation des compétences clés, la transformation individuelle et les activités de simulation entrepreneuriales. L'atelier encourage les participants à privilégier leur rôle de chef d'entreprise, en leur demandant d'examiner d'un œil critique leurs points forts et leurs points faibles. La méthode de formation repose sur l'interactivité et l'apprentissage par l'expérience. De plus, des ateliers de formation et des forums d'entreprise sont organisés par Empretec aux niveaux national, régional et international.

Les centres Empretec proposent aux chefs d'entreprise les services suivants:

- Un guichet unique, qui propose des services de formation et d'aide aux entreprises;
- Un lien pour la vie: les associations d'Empretec (le réseau des entrepreneurs formés) rassemble des chefs d'entreprise engagés et qui réussissent;
- Une action en réseau et un tutorat: les formateurs se partagent leurs méthodes de formation et leurs outils d'évaluation, conduisent les sessions de formation des formateurs et proposent un tutorat;
- Des formateurs locaux qualifiés: la formation est assurée au niveau local en anglais, en arabe, en espagnol, en français, en portugais, en roumain, en russe et en swahili.

Depuis sa création, le programme Empretec a formé 340 000 chefs d'entreprise dans 36 pays en développement et pays en transition. Il est reconnu pour sa forte contribution au développement de l'entrepreneuriat ainsi qu'à l'efficacité et à la croissance des petites et moyennes entreprises participantes. Des évaluations indépendantes ont montré que la formation dispensée par Empretec avait un impact positif sur la décision des participants de créer une entreprise ainsi que sur l'amélioration des résultats commerciaux et du taux de survie des entreprises⁹.

Le prix de la Femme chef d'entreprise Empretec-CNUCED, décerné tous les deux ans, récompense les femmes qui ont bénéficié de l'atelier de formation à l'entrepreneuriat, qui ont développé leur entreprise et qui sont devenues des modèles dans leur communauté.

Source: Empretec, 2014, disponible à l'adresse <http://www.empretec.net> (consulté le 13 janvier 2015).

⁹ Par exemple, il ressort d'une enquête indépendante menée en 2013 auprès de 3 000 participants brésiliens à un stage de formation Empretec que:

- 54 % des participants ont vu leurs revenus augmenter et les trois quarts ont attribué cette augmentation à la mise en pratique des enseignements tirés d'Empretec;
- 85 % de ceux qui n'avaient pas d'entreprise lorsqu'ils ont assisté à l'atelier de formation ont créé leur entreprise dans les douze mois suivants, et leur formation a fortement influé sur la décision qu'ils ont prise concernant le type d'entreprise qu'ils ont créée.

25. Certains obstacles entravent les capacités du secteur de l'économie verte. Dans de nombreux pays, l'absence de cadre de réglementation et de facilitation à l'appui de l'entrepreneuriat écologique demeure un obstacle fondamental au développement du secteur. En outre, de nombreux pays ne promeuvent pas les marchés de l'économie verte, en particulier les normes qui exigent le respect de critères environnementaux minimum pour un produit ou un service. À l'inverse, la prolifération de normes internationales peut entraîner des coûts élevés pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, leur rendant difficile l'accès aux marchés internationaux lucratifs des pays développés. L'encadré 5 donne des exemples de bonnes pratiques et d'initiatives promouvant l'esprit d'entreprise dans le secteur de l'économie verte.

Encadré 5

Bonnes pratiques et initiatives promouvant l'entrepreneuriat écologique

Dans le cadre de ses efforts visant à reconstruire l'infrastructure électrique à Haïti, REpower propose des contrats à long terme garantissant un prix fixe aux jeunes pousses et aux petites et moyennes entreprises du secteur de sources d'énergie renouvelables, contribuant ainsi à créer des emplois et à soutenir des entreprises qui aideront à stabiliser l'économie haïtienne¹⁰.

Dans le nouveau plan de croissance 2010, l'Afrique du Sud fait de la création d'entreprises dans le secteur des activités vertes un facteur de croissance économique et l'Accord sur l'économie verte conclu en 2011, qui soutient l'amélioration des services de gestion des déchets par le recyclage, est conçu pour stimuler l'emploi dans la gestion des déchets dans les secteurs formel et informel¹¹.

Dans le cadre de l'initiative de l'Organisation internationale du Travail visant à promouvoir les entreprises vertes en Asie (Greener Business Asia), la Thaïlande a mis en pratique, en 2011, un modèle économique écologique et durable assurant des services consultatifs et dispensant une formation aux travailleurs des hôtels de petite et moyenne taille afin d'améliorer l'utilisation des ressources, l'impact environnemental, les pratiques professionnelles et la compétitivité, débouchant sur une utilisation beaucoup plus efficace des ressources et une meilleure gestion des déchets dans les entreprises¹².

En Ouganda, Solar Sister emploie en milieu rural des femmes pour vendre des lampes solaires à diode à usage domestique (voir <http://www.solarsister.org/>). Ces femmes sont en mesure d'augmenter leur niveau de vie tout en répondant aux préoccupations environnementales, notamment à la pollution et à l'inefficacité, et aux problèmes de sécurité liés à l'utilisation des lampes à kérosène.

Le Programme zambien d'emplois verts s'inscrit dans une optique de chaîne de valeur pour améliorer les moyens de subsistance durables des familles rurales et urbaines grâce au développement du secteur privé et à des logements durables¹³.

¹⁰ Changemakers, 2010, REpower Haiti, disponible à l'adresse <http://www.changemakers.com/SME-Finance/entries/repower-haiti> (consulté le 13 janvier 2015).

¹¹ Afrique du Sud, 2010, *The New Growth Path*, disponible à l'adresse http://www.gov.za/sites/www.gov.za/files/NGP%20Framework%20for%20public%20release%20FINAL_1.pdf (consulté le 13 janvier 2015).

¹² Organisation internationale du Travail, 2014, *Greener business Asia*, disponible à l'adresse http://www.ilo.org/asia/whatwedo/projects/WCMS_152342/lang--en/index.htm (consulté le 13 janvier 2015).

¹³ Organisation internationale du Travail, Lusaka, 2013, *Green Jobs Programme*, disponible à l'adresse http://www.ilo.org/empent/Whatsnew/WCMS_213390/lang--en/index.htm (consulté le 13 janvier 2015).

En Amérique centrale, un réseau régional d'établissements de formation et d'enseignement professionnel technique du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Panama, ainsi que de la République dominicaine, a mis au point et intégré des normes d'apprentissage et un programme de formation portant sur huit professions du secteur de l'économie verte, dans le but de renforcer les compétences des jeunes à faible niveau d'instruction et des travailleurs du secteur informel¹⁴.

B. L'entrepreneuriat des jeunes

26. La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a été considérée comme l'une des solutions à la crise mondiale du chômage des jeunes. L'entrepreneuriat des jeunes peut aussi contribuer au développement social car il offre aux jeunes la possibilité d'augmenter leurs revenus en étant auto-entrepreneur, ce qui contribue à élever leur niveau de vie, à réduire la pauvreté et à créer des moyens de subsistance durables. L'entreprise Bamboo: An Innovation Ecosystem en est un exemple. Cette entreprise est détenue et exploitée par des Noirs à Johannesburg (Afrique du Sud). Elle a été cofondée par un jeune entrepreneur qui a participé à un atelier Empretec et par trois autres jeunes. Elle vise à modifier fondamentalement la manière dont les petites et moyennes entreprises noires sont perçues dans les communautés à faible revenu d'Afrique du Sud tout en promouvant leur croissance en les faisant bénéficier d'innovations axées sur la marque. Depuis son lancement en 2012, l'entreprise a contribué à améliorer l'image des petites entreprises noires et à stimuler leur croissance. Elle a aussi créé des emplois stables pour neuf personnes, dont la plupart sont de jeunes créateurs provenant de communautés pauvres qui, sinon, n'auraient sans doute pas trouvé d'emploi.

27. Au niveau mondial, les organisations internationales et intergouvernementales ont été à la tête des efforts visant à promouvoir la création de débouchés économiques pour les jeunes, en particulier pour les jeunes entrepreneurs. La CNUCED, en collaboration avec le Commonwealth, a mis au point un guide de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes intitulé *Promoting Youth Entrepreneurship: Policy Guidance* (à paraître) qui vise à aider les décideurs à concevoir des politiques et des programmes axés sur l'entrepreneuriat des jeunes.

28. Un cadre national complet de l'entrepreneuriat des jeunes pourrait aider à résoudre un grand nombre de problèmes que rencontrent les jeunes désireux de créer leur entreprise dans de nombreux pays. Ce cadre pourrait garantir que l'entrepreneuriat des jeunes est intégré dans les politiques nationales et que les stratégies pour l'entrepreneuriat des jeunes sont conformes aux objectifs des politiques nationales. En outre, il pourrait lever les obstacles réglementaires qui ont un impact considérable sur les jeunes, en particulier ceux qui dissuadent les jeunes désireux de créer leur entreprise dans des pays en développement d'enregistrer leur entreprise, contribuant ainsi à grossir le secteur informel et entravant la capacité de ces entreprises dirigées par des jeunes de se développer. Un cadre national complet devrait porter sur le développement de systèmes efficaces d'enseignement, de formation professionnelle et d'apprentissage en matière d'entrepreneuriat et sur les questions d'accès au financement, telles que les garanties exigées, les frais bancaires, les subventions au renforcement des capacités, l'assistance technique et les connaissances financières.

¹⁴ Organisation internationale du Travail, 2014, South-South and triangular cooperation, disponible à l'adresse http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_228305/lang-en/index.htm (consulté le 13 janvier 2015).

29. Comme il est indiqué dans *Promoting Youth Entrepreneurship: Policy Guidance*, les décideurs peuvent être les premiers à soutenir l'acquisition de technologies et l'innovation en mettant en place des incitations qui encouragent l'entrepreneuriat des jeunes et l'innovation. Des investissements doivent être réalisés dans l'infrastructure technologique afin non seulement de jeter les bases d'une économie numérique prospère et de stimuler le développement de l'innovation, mais aussi de garantir que les jeunes ont accès aux connaissances et aux compétences nécessaires pour exploiter la technologie et créer des produits et services commerciaux. En outre, les jeunes doivent devenir des partenaires et des collaborateurs dans le cadre de l'entrepreneuriat. Afin que les jeunes puissent jouer ce rôle, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et le secteur privé doivent se concerter afin de concevoir des moyens d'associer les jeunes et de promouvoir le développement de réseaux et d'associations qui défendent la cause des jeunes entrepreneurs. L'encadré 6 donne des exemples de bonnes pratiques et d'initiatives promouvant l'entrepreneuriat des jeunes.

Encadré 6

Bonnes pratiques et initiatives promouvant l'entrepreneuriat des jeunes

L'Afrique du Sud a élaboré une stratégie de développement des entreprises visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et à accélérer la croissance des entreprises dirigées par des jeunes et l'autonomisation économique des Noirs.

Au Botswana, Kgalagadi Breweries Limited propose aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 30 ans une formation commerciale, du mentorat et des capitaux de démarrage nécessaires pour créer ou développer leur entreprise.

En Inde, Kerala Financial Corporation et Bharatiya Yuva Shakti Trust accordent aux jeunes entrepreneurs des prêts sans garantie.

Commonwealth-Asia Alliance of Young Entrepreneurs est un réseau qui fait participer les jeunes entrepreneurs et qui sensibilise à leurs besoins en Asie.

Aux États-Unis d'Amérique, YouthTrade noue des contacts entre les entreprises dirigées par des jeunes et d'autres entreprises qui achètent les produits certifiés YouthTrade, aidant ainsi les jeunes chefs d'entreprise à accéder aux marchés.

Child and Youth Finance International dirige le plus grand mouvement mondial visant à accroître les capacités financières des enfants et des jeunes. Lancé en avril 2012, ce mouvement a touché plus de 18 millions d'enfants dans plus de 100 pays. Il a récemment lancé une plate-forme en ligne destinée à faciliter la constitution de réseaux et le renforcement des capacités des jeunes.

Youth Business International est un réseau qui joue un rôle important en tant qu'intermédiaire entre les jeunes entrepreneurs et d'autres entrepreneurs et en tant que facilitateur du commerce international.

Le Young Entrepreneurs' Alliance Summit du Groupe des 20 est organisé chaque année avant le Sommet du Groupe des 20 afin de défendre le rôle des jeunes entrepreneurs, de diffuser leurs idées et de leur permettre d'échanger leurs expériences et pratiques.

Source: CNUCED, 2013, inventaire en ligne des meilleures pratiques en matière d'entrepreneuriat, disponible à l'adresse <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/Inventory.aspx> (consulté le 13 janvier 2015).

C. L'entrepreneuriat des femmes

30. L'entrepreneuriat des femmes peut avoir des retombées économiques considérables: la participation accrue des femmes pourrait faire augmenter de un à deux points de pourcentage le produit annuel brut dans de nombreux pays selon certaines estimations (voir <http://wbi.worldbank.org>). Il ressort d'une étude que la Banque mondiale a menée en Éthiopie que si les femmes avaient davantage accès aux facteurs productifs clefs, tels que l'emploi régulier et/ou l'emploi dans le secteur informel leur assurant des revenus, les intrants entrepreneuriaux et la terre, leur contribution à la croissance du produit intérieur brut de l'Éthiopie pourrait aller jusqu'à 1,9 % par an¹⁵. Aider les femmes chefs d'entreprise peut être un moyen viable de réaliser leur potentiel économique et de contribuer à leur autonomisation économique.

31. Au niveau mondial, les femmes ont des revenus et une productivité inférieurs à ceux des hommes, en partie en raison d'inégalités d'accès aux débouchés économiques. Les femmes, par exemple, ont tendance à exploiter de petites entreprises dans des secteurs moins rentables et ont donc une productivité et des revenus inférieurs à ceux des hommes¹⁶. En outre, dans les zones rurales de certains pays d'Europe orientale, d'Asie centrale, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne, la valeur ajoutée par travailleur est plus faible dans les entreprises dirigées par des femmes que dans celles dirigées par des hommes. De même, dans les zones rurales du Bangladesh, de l'Éthiopie, de l'Indonésie et de Sri Lanka, la rentabilité des entreprises dirigées par des femmes est plus faible. Ces différences sont imputées aux disparités de genre ayant trait à l'utilisation du temps, à l'accès au crédit et aux actifs ainsi qu'au traitement réservé par les marchés et les établissements officiels, lesquels restreignent les débouchés économiques des femmes¹⁷.

32. Les femmes entrepreneurs continuent de se heurter à des obstacles considérables. L'écart de productivité entre hommes et femmes est dû à de fortes disparités de genre en matière d'accès aux intrants, notamment à la terre et au crédit, et de patrimoine, situation qui est aggravée par le manque de temps, ce qui peut rendre le même investissement moins productif pour les femmes que pour les hommes, les femmes exerçant ainsi des activités moins rentables et moins susceptibles de se développer¹⁸. Les effets sur les femmes sont d'autant plus préjudiciables que celles-ci font face non seulement à des conditions inégales, mais aussi à un accès inégal aux intrants, ce qui a des répercussions notables sur leur bien-être et leur autonomisation économique¹⁹.

33. Un autre obstacle à l'entrepreneuriat des femmes est le manque d'accès au financement. L'absence de garantie, qui est exacerbée dans les pays où les femmes ne jouissent pas du droit de propriété, empêche les femmes de demander un financement aux établissements financiers. Les politiques d'accès aux capitaux doivent veiller à ce que les sources de financement novatrices destinées aux jeunes pousses soient adaptées aux besoins des femmes²⁰.

34. Des obstacles juridiques continuent d'empêcher de nombreuses femmes de créer leur entreprise. Dans certains pays, la loi autorise les hommes à s'opposer officiellement à ce que leur épouse travaille dans une entreprise ou exerce une profession. L'absence de transparence, la corruption et la complexité de la réglementation, auxquelles vient s'ajouter la discrimination institutionnelle contre les femmes, rendent les conditions d'exercice d'une

¹⁵ Banque mondiale, 2009, *Unleashing the Potential of Ethiopian Women: Trends and Options for Economic Empowerment* (Washington).

¹⁶ Banque mondiale, 2012, *Rapport sur le développement dans le monde 2012: égalité des genres et développement* (Washington).

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Global Entrepreneurship Monitor, 2011, *2010 Report: Women Entrepreneurs Worldwide* (Babson Park).

activité commerciale par les femmes particulièrement difficiles dans certains pays. En outre, les femmes ont un niveau d'instruction et des compétences moins poussées dans les pays en développement, ce qui constitue un frein à l'entrepreneuriat et à la croissance potentielle des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, restreignant ainsi leur autonomisation économique et, en fin de compte, la réalisation de l'égalité des sexes. Les politiques doivent appréhender le développement des entreprises dirigées par des femmes sous différentes formes.

35. Les institutions de microfinancement accordent des prêts aux femmes et leur donnent les moyens de créer des microentreprises. Faire participer les femmes aux chaînes de valeur en tant que distributeurs ou salariés peut aussi contribuer à leur autonomisation économique. Il est de plus en plus admis que l'entrepreneuriat des femmes a toutes les chances de se développer si des mesures d'incitation et des systèmes d'aide appropriés sont mis en place. L'encadré 7 illustre des exemples d'initiatives ayant réussi à développer l'entrepreneuriat des femmes.

Encadré 7

Initiatives promouvant l'entrepreneuriat des femmes

Le Gouvernement rwandais a organisé des coopératives de femmes fabriquant des paniers, qui créent de l'emploi pour les femmes possédant un savoir-faire traditionnel, et a construit des centres de formation pour perfectionner leurs compétences.

Depuis l'adoption en 2005 de la loi sud-africaine sur les coopératives, telle que modifiée en 2012, et l'octroi d'une aide financière et non financière aux coopératives enregistrées par le Ministère du commerce et de l'industrie, le nombre de coopératives détenues par les femmes a augmenté dans le pays.

Le Programme de développement de l'entrepreneuriat des femmes de l'Organisation internationale du Travail aide les femmes à démarrer, à officialiser et à développer leur entreprise et intègre l'égalité des sexes dans les travaux de l'Organisation.

La Plate-forme mondiale d'action pour l'approvisionnement auprès des fournisseurs et prestataires femmes du Centre du commerce international vise à augmenter la part des achats des entreprises, des institutions et des pouvoirs publics auprès de fournisseurs et de prestataires femmes en reliant ces dernières à des réseaux internationaux.

Le Programme des Nations Unies pour le développement a lancé au Ghana une initiative qui vise à promouvoir une croissance économique équitable en formant des femmes à l'entrepreneuriat, à la production et à la gestion (voir <http://www.gh.undp.org>), et propose des microfinancements au Kenya dans le cadre d'une initiative portant sur la participation des femmes aux activités commerciales et à l'investissement (voir <http://www.ke.undp.org>).

La CNUCED distingue les femmes entrepreneurs du réseau Empretec tous les deux ans dans le cadre du prix décerné aux femmes chefs d'entreprise et aide les femmes entrepreneurs en les formant aux technologies de l'information et de la communication et en intégrant l'égalité des sexes dans les politiques de commerce et d'investissement.

Le nouveau mandat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, consistant à promouvoir un développement industriel équitable et durable, soutient le développement de l'entrepreneuriat des femmes dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la transformation du poisson et de l'artisanat.

Source: CNUCED, 2013, inventaire en ligne des meilleures pratiques en matière d'entrepreneuriat, disponible à l'adresse <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/Inventory.aspx> (consulté le 13 janvier 2015).

D. L'entrepreneuriat social

36. L'entrepreneuriat social peut régler les problèmes sociaux qui, sinon, seraient insolubles et réduire l'inégalité et la pauvreté selon des modalités économiquement viables. Par exemple, la Renas Women Cooperative Association, première entreprise de production d'olives et de conserves en Jordanie, qui est détenue et dirigée par des femmes, s'attaque au chômage des femmes en créant des emplois pour des ingénieurs agronomes qualifiés et des femmes peu qualifiées sans emploi. Cette entreprise, fondée en 2008, a créé des emplois pour 10 travailleurs permanents et 20 travailleurs saisonniers, leur assurant des moyens de subsistance et leur permettant d'élever leur niveau de vie; elle s'est vu décerner une distinction spéciale lors de la remise du prix de la Femme chef d'entreprise Empretec de la CNUCED. Elle privilégie fortement la durabilité: les déchets de fabrication sont recyclés ou utilisés comme engrais et les noyaux d'olive sont utilisés pour faire des objets d'art. La Renas Women Cooperative Association a bâti trois serres qui permettent aux jeunes de se former à la permaculture.

37. L'entrepreneuriat social est de plus en plus considéré comme un moyen d'atténuer la pauvreté grâce à l'innovation tout en favorisant une croissance équitable. Les modèles actuels d'entrepreneuriat social reposent soit sur la participation directe de groupes défavorisés en vue de renforcer leurs capacités productives, soit sur la réalisation d'investissements dans des secteurs produisant des produits et des services accessibles à ces groupes. Collectivement, ces modèles visent à favoriser la transformation sociale tout en s'attaquant à des problèmes sociétaux qui seraient sinon insolubles.

38. Certains gouvernements ont adopté des mesures pour favoriser l'entrepreneuriat social et ont pris des dispositions pour faire face à cette tendance, notamment en créant une personnalité morale spécifique, par exemple aux États-Unis. Les entreprises sociales sont généralement financées au moyen de ressources diverses combinant des ressources provenant des marchés et d'autres ressources (par exemple, subventions publiques et dons privés) et des ressources non monétaires (par exemple, bénévolat). Des exemples d'initiatives lancées à l'appui de l'entrepreneuriat social sont évoqués dans l'encadré 8.

Encadré 8

Initiatives favorisant l'entrepreneuriat social

Inde

Selco Solar a accru la qualité de vie de ménages défavorisés en leur donnant un emploi et en améliorant leurs moyens de subsistance grâce à des solutions et des services durables (voir http://www.selco-india.com/about_us.html).

Le Honeybee Network a aidé à promouvoir l'innovation et a développé les capacités productives des pauvres (voir <http://www.sristi.org/hbnew/index.php#>).

Jugaad Innovation, qui privilégie les innovations frugales et souples, a permis de mettre au point des solutions commerciales peu coûteuses qui sont durables et répondent aux besoins des groupes défavorisés, tout en créant de l'emploi (voir <http://jugaadinnovation.com/>).

Afrique du Sud

Le Reconstructed Living Lab Innovation Incubator conçoit des projets d'entreprises sociales qui visent à avoir un impact et à accroître l'autonomie des communautés locales au moyen de l'innovation (voir <http://www.rlabs.org/>).

Philippines

La Asian Social Enterprise Incubator propose des services complets et des techniques de pointe aux entreprises sociales qui se situent en bas de la pyramide (voir <http://unreasonableatsea.com/portfolio/asian-social-enterprise-incubator/>).

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

UnLtd, qui est l'un des principaux prestataires d'aide aux entrepreneurs sociaux, mène des campagnes au Royaume-Uni et dans d'autres pays afin de promouvoir l'entreprenariat social dans l'enseignement supérieur. Les universités partenaires reçoivent des fonds pour la création d'entreprises sociales et un appui sur mesure. En 2009-2011, une campagne de 1 million de livres sterling a directement financé et appuyé la création de 200 nouvelles entreprises sociales par le personnel et les étudiants de 70 universités en Angleterre. Ce réseau international comprend plus de 45 partenaires dans le monde (voir <https://unltd.org.uk/seechange/>).

IV. Conclusion

39. Le développement de l'entreprenariat par le renforcement des capacités productives des microentreprises et des petites et moyennes entreprises peut contribuer à un développement durable et à une croissance équitable, en créant des emplois, en élargissant les débouchés économiques, en réduisant la pauvreté et en élevant le niveau de vie des groupes défavorisés, notamment des femmes et des jeunes.

40. Au vu des bonnes pratiques et des plans d'application mis au point par la CNUCED en collaboration avec les partenaires nationaux de certains pays, une politique nationale de l'entreprenariat n'est concevable qu'avec la participation active et le partenariat du secteur privé et de la société civile. Toutefois, même lorsqu'il y a eu des consultations actives avec le secteur privé, les voix qui se font le plus entendre sont rarement celles des chefs d'entreprise eux-mêmes, qui ont le plus à gagner des mesures proposées. Dans de nombreux pays, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises sont tellement peu organisées et le secteur informel est tellement prédominant que les vues de ces acteurs ne sont pas souvent prises en considération par les décideurs.

41. Qui plus est, même les femmes et les jeunes entrepreneurs qui sont les plus innovants et qui ont le mieux réussi n'ont guère d'expérience du processus d'élaboration des politiques par rapport à de grands groupes sectoriels plus établis. À cet égard, la CNUCED a renforcé les capacités de divers acteurs, notamment de groupes spéciaux, de femmes, de jeunes et de petites et moyennes entreprises, afin de les faire participer davantage à ce processus. Par le biais de son réseau Empretec, la CNUCED est idéalement placée pour accroître la capacité des entreprises informelles, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises de participer concrètement à ce processus, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et en renforçant les réseaux d'entrepreneurs et les associations professionnelles qui existent.

42. Enfin, les programmes de renforcement des capacités ont donné des résultats concrets en améliorant les capacités productives, en créant des liens durables et en parvenant à une croissance équitable dans des domaines clefs, notamment l'entreprenariat écologique, l'entreprenariat des jeunes, l'entreprenariat des femmes et l'entreprenariat social. Pour accroître les capacités productives et accélérer la transformation structurelle, il est essentiel de favoriser l'entreprenariat et la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en améliorant leurs compétences, en innovant et en perfectionnant leurs technologies. D'où la nécessité de veiller à la cohérence des politiques dans tous les secteurs productifs et de renforcer les liens entre l'agriculture, l'industrie et les services.

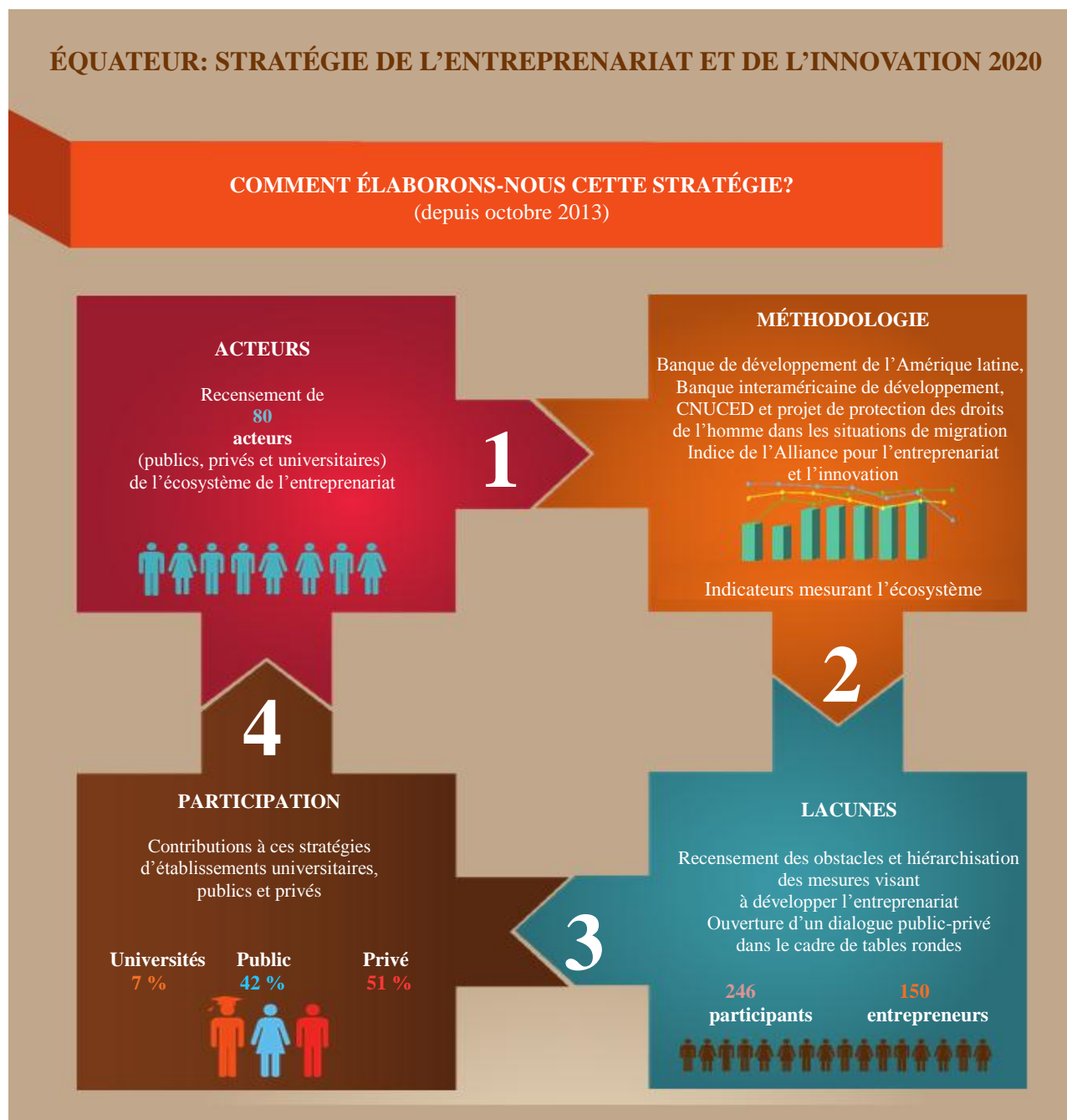
V. Questions à débattre

43. Outre l'examen des exemples de dispositions et de mesures clefs ayant été adoptées ou étant en cours d'adoption dans certains pays afin de promouvoir l'entrepreneuriat écologique, l'entrepreneuriat des jeunes, l'entrepreneuriat des femmes et l'entrepreneuriat social, les experts sont invités à répondre aux questions suivantes:

- Comment veiller à la cohérence et à l'application des politiques de l'entrepreneuriat et des stratégies de renforcement des capacités productives?
- Quelles sont les interactions entre les cadres directifs de l'entrepreneuriat, les politiques de développement des petites et moyennes entreprises et les stratégies de développement économique plus générales et comment peut-on dégager des synergies entre les uns et les autres afin d'optimiser le renforcement des capacités productives, le développement économique et une croissance équitable et durable?
- Quelles sont les bonnes pratiques et les principaux obstacles en ce qui concerne le suivi des progrès accomplis en matière d'application et l'évaluation de la réussite des politiques de l'entrepreneuriat?
- Quelles initiatives concrètes ont permis de changer la donne et de créer un environnement plus propice à l'entrepreneuriat? Quels sont les enseignements tirés à cet égard?
- Comment le perfectionnement des compétences entrepreneuriales peut-il contribuer à la réalisation de l'objectif de développement d'un pays et quelles sont les initiatives de mise en valeur des compétences qui se sont avérées les plus efficaces?

Annexe

Équateur: Exemple d'une approche participative de l'élaboration d'un cadre directif national de l'entrepreneuriat



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE?

Faire de l'Équateur un pays d'entrepreneuriat et d'innovation d'ici à 2020

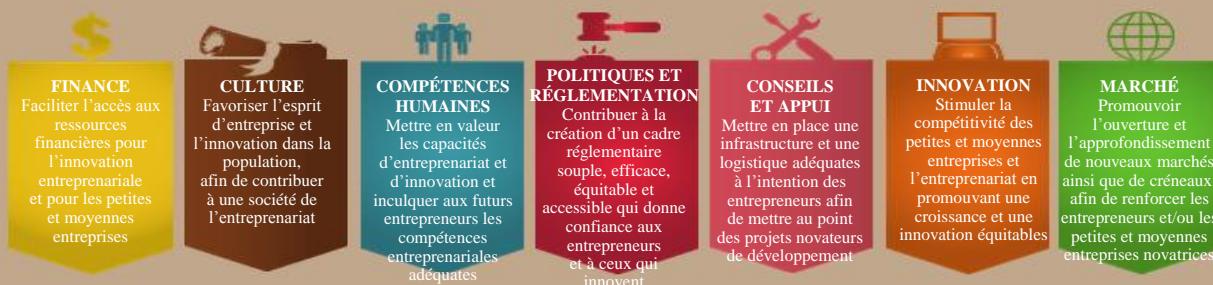
Faire de l'Équateur un pays qui favorise l'apparition et l'épanouissement des entrepreneurs et des entreprises novatrices capables d'exporter afin de contribuer à la transformation des capacités productives et au renforcement de la compétitivité économique, de l'innovation, ainsi que de la création de valeur ajoutée et d'emplois durables.

QUELS SONT LES PILIERS DE LA STRATÉGIE?



COMMENT RÉALISER L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE?

En renforçant les domaines ci-après:



Source: Alliance pour l'entrepreneuriat et l'innovation, 2013, disponible à l'adresse <http://aei.ec/wp-content/uploads/2014/10/aei-4.pdf> (consulté le 13 janvier 2015).

Exemple de plan d'action: Équateur – plan d'action visant à simplifier les procédures d'exploitation en fonction des priorités essentielles recensées par les groupes de travail, 2014

<i>Domaine</i>	<i>Mesure</i>	<i>Organisme d'exécution</i>
Registre sanitaire	Enregistrement automatique d'une entreprise si ses bonnes pratiques de fabrication ont été certifiées par le Ministère de la production	Chambre des industries de Pichincha, Agence nationale de réglementation, de contrôle et de surveillance sanitaire (ARCSA), Association nationale des producteurs d'aliments et de boissons (ANFAB) et entreprises privées
	Enregistrement des bonnes pratiques de fabrication, assorti de la certification nationale «Bien fabriqué, Mieux fabriqué»	Ministère de la santé publique et municipalités
	Enregistrement alimentaire et sanitaire après contrôle afin d'accélérer le processus, avec l'aide technique des universités et d'autres organisations	ANFAB, ARCSA, Agence de développement Conquito, Corporacion GPF (entreprise privée), Ministère de l'industrie et de la productivité, Assemblée nationale et Université San Francisco (USFQ)
	Laboratoires mis en place dans les universités et autres établissements afin d'accélérer les contrôles	Universités
	Création de nouveaux laboratoires	Universités
	Amélioration permanente du site Web et automatisation des procédures suivies par l'organisme de réglementation	Universités, entreprises et ARCSA
Étiquetage	Collaboration afin de créer des processus normalisés et préétablis et/ou des formules évitant les procédures de validation et de contrôle	Institut de l'économie populaire et solidaire (IEPS) et Nutrivital (entreprise privée)
	Élimination de la signature d'un ingénieur chimiste dans les procédures si l'entreprise demanderesse dispose de la certification d'un laboratoire reconnu	IEPS et Nutrivital
	Création et promotion de campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation des consommateurs	Alliance pour l'entrepreneuriat et l'innovation (AEI)
	Conservation des lignes directrices du règlement technique équatorien n° 22 (Organisme national de normalisation n° 022:2008) pendant une période déterminée	AEI, ANFAB, Bym (entreprise privée), Chambre de commerce Équateur Colombie, Groupe KFC (entreprise privée), Sedei (entreprise privée) et USFQ

<i>Domaine</i>	<i>Mesure</i>	<i>Organisme d'exécution</i>
	Proposition d'inscription facultative de l'apport calorique par portion de produit	AEI
Autorisation d'exploitation	Réglementation des critères et facilitation des procédures en fonction de la taille de l'entreprise	Ministère de la santé publique et municipalités
	Normalisation des procédures de délivrance d'autorisations	Ministère de la santé publique et municipalités